

INFO FLASH Syndical

Réunion Ordinaire CSE EFS Grand Est du mois de juillet 2024

Points à l'ordre du jour	Réponses de la Direction	Commentaires des élu(e)s
Politique sociale, conditions de travail et emploi 2024 : consultation sur la mise à jour du DUER 2024 – Document	<p>M. Kientz demande si les véhicules trop chargés renvoient à une question d'encombrement ou de poids de chargement car ce n'est pas la même chose.</p> <p>Les élus répondent que dans cette situation c'est une question d'encombrement.</p>	<p>Déclaration de la CFDT :</p> <p>La CFDT s'étonne que la cotation de gravité pour la charge des véhicules de Charleville Mézières ne soit pas modifiée.</p> <p>Par ailleurs nous attirons votre attention sur les camions trop chargés qui pourraient engendrer des accidents de travail.</p> <p>Au regard de la qualité de la tenue du DUER (document unique d'évaluation des risques), la CFDT invite les élus à voter POUR.</p> <p>VOTE : 14 : POUR vote à l'unanimité.</p>
Politique sociale, conditions de travail et emploi 2024 : consultation sur le bilan formation 2023 – Document.		<p>La CFDT se conformera aux remarques de la commission formation lors de la lecture du compte rendu qui invite les élus à voter POUR.</p> <p>Vote : 14 : POUR vote à l'unanimité.</p>
Politique sociale, conditions de travail et emploi 2024 : consultation sur le BHSCT 2023 – PAPERIPACT	<p>Propos de M. Kientz</p> <p>PAPERIPACT : (programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail).</p> <p>Comme il n'a pas été présenté, il sera présenté en septembre c'est un sujet important qui mérite d'être présenté correctement.</p> <p>Report en septembre pour l'information et consultation en octobre sauf si l'assemblée accepte</p>	<p>Lors de la dernière réunion le PAPERIPACT n'a pas été présenté donc on ne peut pas être consulté.</p> <p>BHSCT : (bilan hygiène sécurité conditions de travail)</p> <p>Les élus CFDT demandent pourquoi on a plus de départ que d'embauche.</p>

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –

Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE

	<p>l'info consultation le même jour pour qu'on soit dans les délais par rapport au calendrier national.</p> <p>BHSCT</p> <p>Il y a plus de départs que d'embauches car les départs en retraite ne sont pas forcément remplacés en lien bien sûr avec l'efficience dans certains départements comme les prélèvements et les supports.</p> <p>Un état des lieux est fait service par service avec les managers sur la pertinence d'embaucher ou non.</p> <p>Les raisons des démissions sont multiples : On a l'information soit du manager soit du collaborateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> -rapprochement de conjoints -vont à l'hôpital car les soins leur manquent, travail de nuit donc meilleure rémunération. - reconversion. <p>M. Kientz demande si on a énormément de démissions pour des questions salariales.</p> <p>Madame Zollino répond qu'il n'y a pas d'alerte majeure et ce n'est pas évoqué ainsi lors des départs mais cela peut être une des raisons.</p>	<p>Pourquoi les collaborateurs partent, quelles sont les raisons ?</p> <p>La CFDT avant la consultation sur la BHSCT fait une déclaration.</p> <p>Déclaration de la CFDT :</p> <p>La CFDT s'inquiète du turn-over et de la perte d'attractivité de l'EFS. Nous espérons que la direction aura les moyens de pallier ce problème. De ce fait la CFDT invite les élus à voter contre le BHSCT.</p> <p>Vote : Pour : 2 abstention : 1 contre : 11</p>
<p>Information en vue d'une consultation sur le mode de restauration envisagé en</p>	<p>L'Avenant 1 accord sur la restauration a été signé le 17 mai 2024 rentrera en vigueur le 1^{er} octobre 2024. But : harmoniser les pratiques sur tout le territoire.</p>	<p>La CFDT a fait un sondage pour être au plus proche du choix des salariés et pour avoir les tendances site par site. La direction, a fait un état des lieux de ce qui se</p>

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –

Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE

<p>application de l'accord restauration - Document</p>	<p>CHOIX : les salariés peuvent choisir entre la restauration collective ou les tickets restaurant(TR). Présentation site par site de l'utilisation de la restauration collective en fonction des factures. M. Kientz aimerait qu'un maximum de salariés bénéficient d'un avantage restauration c'est pourquoi il pense privilégier les tickets restaurant sur tous les sites. La restauration collective qui acceptera les TR sera la CUS de Strasbourg pour les autres c'est non. Il va falloir renégocier avec nos partenaires restauration pour continuer à y avoir accès. Le marché de TR sera national ce sera BIMPLI. Les salariés qui pourront en bénéficier sont les CDI, les CDD, les alternants, les stagiaires rémunérés, cadre horaire etc.</p>	<p>passé actuellement. Les deux sont complémentaires, la direction est intéressée par les résultats du sondage Questions des élus : Problème de locaux si les TR sont choisis. Pour les délégations à la journée est-ce que les salariés auront droit à un ticket restaurant. Les astreintes quand les salariés sont présents lors des plages horaires 11H30 – 14H30 et après 20H30 auront-ils la prime panier autre. Quid des salariés qui ne souhaitent pas avoir de ticket restaurant. Les réponses à nos questions seront données au prochain CSE du mois de septembre.</p> <p>Qui s'occupe des négociations avec les différents restaurants interentreprises pour avoir les accès ? Ce sera M. Samama.</p>
<p>Information en vue d'une consultation sur le projet d'extension des horaires d'ouverture des MDD de Strasbourg, Metz et Reims : Document – Intervention de Maryse Morel</p>	<p><u>OBJECTIF PLASMA 2024 : 71 000 LITRE</u> Retard de 2700 LITRES si ce retard perdure nous arriverons en fin d'année à 65000 LITRES donc objectif non atteint. Si les objectifs ne sont pas atteints les ETP sont impactés. Ces objectifs sont une garantie de pérennité de l'emploi.</p>	<p>La CFDT a été en bilatérale avec la direction représentée par Madame Claudel, le mercredi 3 juillet pour discuter de ces changements d'horaires et remettre le courrier de mécontentement du personnel de Strasbourg. Nous avons discuté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du manque de communication auprès des équipes - Le personnel aurait voulu être associé à ce projet.

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –

Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE

C'est pour cela qu'il faut étendre les horaires d'ouverture sur les maisons du don.
À Strasbourg 1 heure de plus le samedi.
À Metz 1 heure de plus le samedi
À Reims ouverture le vendredi jusqu'à 19 heures 30 et le samedi 3H30 de plus.
Nous avons choisi le samedi car le taux de remplissage est de 90% et c'est là que les donneurs sont le plus disponible par rapport au reste de la semaine.
REIMS, 2^e ville après Strasbourg, bassin de population sous exploité, Reims doit grandir, nouvelle responsable qui a pour mission de développer la MDD de REIMS, on fera des efforts pour le personnel de REIMS. Le directeur va se déplacer sur Reims à la rencontre du personnel.
À Strasbourg il y a 1,26 ETP en heures payées non effectuées.
Je suis curieux d'entendre les idées des collaborateurs pour remplir les lits de plasma.
Je renonce au CSE extraordinaire du mois d'août, donc nous ne commencerons pas ces modifications en août.
Pour laisser libre place aux échanges, au dialogue social et aux différentes idées.
On profitera de ce temps pour faire de la pédagogie auprès du personnel concerné.
La consultation se fera en septembre.

- Les conditions de travail dégradées
- Conciliation vie privée, vie professionnelle dégradée.
- Le personnel toujours plus sollicité sans contrepartie.
- Personnel très mécontent.

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –

Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE

<p>Information sur le projet de déploiement de l'outil de gestion administrative, maintenance et prestations associées de Campus EFS - Document</p>	<p>Un nouveau logiciel mis en place pour les formateurs Campus. Il facilitera leur travail et leur permettra une meilleure gestion. Accès possible aux stagiaires pour consulter les documents et les dates de formations.</p>	
<p>Information sur le dispositif lanceur d'alerte interne - Document</p>	<p>La loi sur les lanceurs d'alerte a été mise à jour donc nécessité de mettre à jour notre procédure dans Gédéon.</p>	
<p>Exercice illégal de la profession pour les IDE non-inscrits à l'ordre des infirmiers, quelles sont réellement les sanctions encourues?</p>	<p>M. Kientz est content que ce point a été mis à l'ordre du jour. Il explique que l'inscription à l'ordre des infirmiers est obligatoire. Ce n'est pas l'employeur qui sanctionne mais il peut être sanctionné s'il recrute des infirmiers qui ne sont pas inscrits à cet ordre. Si l'ordre prononce un exercice illégal de la profession, Il sera dans l'obligation de licencier le salarié concerné sans discussion car il ne sera pas dans la légalité. Cette inscription est une démarche individuelle donc le salarié devra payer lui-même cette cotisation. L'employeur ne paye pas car conflit d'intérêt. Donc radiation de l'ordre des infirmiers ou non inscription entraîne le licenciement .</p>	
<p>Suivi de la sécurisation du site de Strasbourg.</p>	<p>Les devis ont été choisis et les commandes ont été faites pour une alarme et des ventouses pour renforcer la fermeture des portes. Les dates d'installations ne sont pas encore connues. Il y aura une note pour informer le personnel.</p>	

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –

Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE

Point sur les congés maladie à reprendre suite à la loi européenne transposée en droit français	Interdiction d'en parler car cela va se discuter au national le 11 juillet avec les différentes organisations syndicales lors des négociations.	Affaire à suivre le point sera remis lors de la prochaine réunion CSE en septembre.
Don mallettes Noel 2022 à une association (vote en séance)		Le CSE décide de céder pour un euro symbolique les mallettes restantes à deux associations à part égale Les associations sont : - L'amicale des donneurs de sang de l'AIR de Leintrey et environs. - L'Association au bon jardinier. Vote : 14 Pour : vote à l'unanimité.
Divers : Information sur le plan de transformation de l'EFS	Nous avons un nouveau président monsieur Pacoud Frédéric qui a missionné le directeur général des transformations pour élaborer un plan de transformation de l'EFS. 5 grands défis : - Autosuffisance - Développement de la collecte de plasma - Bio-production - Consolidation du modèle économique - Attractivité de l'EFS comme employeur La négociation d'un COP (Contrat objectif de performance) entre l'EFS et l'État pour 2025 à 2027 incluse. Le prix du plasma au 1 ^{er} janvier 2025 sera de 140 euros TTC et à partir du 1 ^{er} janvier 2026 de 160 euros TTC. Ces augmentations du prix du plasma sont les bienvenues mais nous travaillons toujours à perte par rapport au prix du plasma européen.	

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER – Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –

Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE